



## Présentation **ÉTUDE DU SOIR**

L'étude a lieu au collège le lundi, mardi et jeudi de 16H40 à 18H00. Mme DAVID est en charge de ce temps d'étude pour encadrer et aider les collégiens dans leur travail du soir. Cependant, nous vous rappelons que le travail du soir peut ne pas être fait dans son intégralité. Le montant de l'étude est de 2,95 € (goûter inclus). Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Le nombre d'élève étant restreint chaque demande est étudiée au cas par cas.



-----  
*Coupon réponse à remettre à la Vie scolaire à la rentrée*



## **INSCRIPTION ÉTUDE DU SOIR**

Mme/M ..... responsable légal de  
.....en classe de.....

**Souhaite inscrire mon enfant à l'étude du soir**

Lundi  Mardi  Jeudi

**Ne souhaite pas inscrire mon enfant**

**ENQUÊTE** : La direction du collège réfléchit à une proposition d'aide aux devoirs plus personnalisée et en petit groupe pour des élèves ayant un besoin particulier, merci pour votre réponse.

**Est intéressée(e) par une aide aux devoirs plus personnalisée.**

Signature du responsable légal

Signature de l'élève



## **ÉTUDE DU SOIR**

Argentré du Plessis,  
Le 3 septembre 2018

Chers parents,

Vous avez demandé à inscrire votre enfant à l'étude du soir.

Comme mentionné sur le courrier d'inscription, le nombre d'élèves pouvant être accueilli est restreint.

Au regard du nombre de demandes, nous devons nous réunir en commission afin de décider de la possibilité de retenir votre enfant à **l'étude du soir**. Pour ce faire, nous vous demandons de nous adresser dans les plus brefs délais un courrier motivant votre souhait d'inscription à l'étude du soir pour votre enfant.

Une réponse vous sera apportée d'ici le vendredi 14 septembre.

D'ici-là, du lundi 3 au jeudi 13 septembre, votre enfant pourra bénéficier **d'un accueil** le soir de 16 h 40 à 18 h 00.

Comptant sur votre compréhension.

Très cordialement.

M. Yann Bonder, responsable de vie scolaire

M. Tordoir, directeur du collège